

Concours : S-16-17-31 (2^{ième} affichage)

POSTE	Concierge de résidence
TITRE DE LA CLASSE D'EMPLOI	Concierge de résidence
SERVICE	Service des ressources matérielles
LIEU DE TRAVAIL	Cégep de Victoriaville
STATUT	Régulier à temps partiel
HORAIRE DE TRAVAIL	16 h / semaine, Le samedi et le dimanche, de 22 h 30 à 6 h 30
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Coordonnateur des ressources matérielles (Stéphane Jacques)
TRAITEMENT	Taux horaire de 19,61 \$
ENTRÉE EN FONCTION	Le plus tôt possible

1. Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à accomplir des travaux d'entretien ménager, physique et préventif des résidences et de leurs équipements. Il comporte également la surveillance des étudiantes ou étudiants.

2. Quelques attributions caractéristiques

La personne de cette classe d'emploi accomplit les tâches prévues aux attributions caractéristiques du manœuvre.

Elle effectue une surveillance des allées et venues des personnes et participe à sécuriser les lieux contre le feu, le vol, le vandalisme et les personnes indésirables.

Elle peut être appelée à louer les logements, à percevoir les loyers, à distribuer et à recueillir les clés et le courrier et à tenir à jour les inventaires et registres liés aux activités de la résidence.

Elle peut être appelée à utiliser les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.

Elle assure les responsabilités minimales associées au plan des mesures d'urgence et du système d'alarme-incendie de l'ensemble du collège; elle effectue une surveillance des locataires, des biens meubles et immeubles; elle effectue des rondes régulières pour les résidents et également pour les différents équipements de toutes les installations du collège; elle distribue et recueille les clés et garde à jour un registre des locations; elle perçoit les loyers.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

3. Qualifications requises

Scolarité

Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Exigences

- Détenir les qualifications légales et réglementaires appropriées (permis d'agent de gardiennage émis par le *Bureau de Sécurité privée* ou permis valide émis par la *Sûreté du Québec*).
- Détenir une formation de secouriste en milieu de travail dispensée par un organisme reconnu par la CSST.
- Être en mesure de faire respecter les règlements des immeubles du Collège.
- Être en mesure d'intervenir de façon appropriée auprès d'une clientèle de jeunes adultes.
- Posséder les qualités personnelles suivantes : bon jugement, diplomatie, entregent, confiance en soi.
- Détenir un permis de conduire valide.

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Du 30 juin au 6 août 2017, 23h59.

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur *curriculum vitae* en postulant en ligne sur notre site web, onglet *Carrières*, au :

<http://cegepvicto.ca/formation-collegiale/carrieres.aspx>

Le Cégep de Victoriaville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, veuillez nous fournir les renseignements nécessaires en remplissant le formulaire (Word) disponible sur notre site internet et en le joignant à votre candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

CB/ci